

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Compte-rendu de la séance du mardi 9 novembre 2021**

Présents : 24  
Représentés : 08 (D. FOLLIET, C. VERNAZ, R. BACQUELIN, S. BARRA, S. SABY, I. PALMIERI, B. PICQ, M. FRANCESCATO)  
Absent : 01 (G. GRANIER)

\* Madame Evelyne IANNUZZI est nommée **secrétaire de séance**.

**Le Conseil Municipal :**

**\* SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide l'état des dépenses réalisées du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 21 octobre 2021 pour un montant éligible s'élevant à 28 954,95 € et sollicite l'aide financière du Département à hauteur de 80 %, au titre du Fonds d'urgence COVID-19 ;

➤ **par 29 voix pour, 1 voix contre (F. CHARVIN) et 2 abstentions (E. CARENCO et M-C AFONSO-CHANTEPIE) :**

- \* approuve le contenu et les conclusions du rapport de la CLECT en date du 8 juillet 2021 portant sur l'évaluation des charges transférées au titre du transfert complémentaire des eaux pluviales urbaines ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la convention n°2 d'avance de trésorerie entre la Ville et la Société Publique Locale de la Savoie dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'éco hameau des Granges ;

➤ **prend acte** du rapport d'activités de la Société Publique Locale d'Efficacité énergétique pour l'exercice 2020 ;

➤ **par 31 voix pour et 1 abstention (F. CHARVIN) :**

- \* émet un avis favorable pour déroger en 2022 au repos dominical dans le secteur automobile aux dates suivantes : 16 janvier , 13 mars , 12 juin , 18 septembre et 16 octobre,
- \* émet un avis favorable pour déroger en 2022 au repos dominical dans les autres secteurs du commerce de détail aux dates suivantes : 4, 11, 18 et 25 décembre 2021 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve l'acquisition à M. Teddy AMARTIN d'une emprise de terrain d'une superficie de 500 m<sup>2</sup> (issue des parcelles cadastrées AD n°660 et 662) pour un montant de 40 000 € ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* sollicite, dans le cadre du Contrat de Développement Territorial de la chaleur renouvelable Grand Chambéry, une subvention du montant le plus élevé possible pour les travaux d'installation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur sur le groupe scolaire Louis Pergaud.

**\* SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER MUNICIPAL :**

➤ **prend acte** du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la décision modificative n° 1 de l'exercice 2021 ;

- **à l'unanimité :**
    - \* admet en non-valeur les créances communales et précise que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits au budget communal 2021, à l'article 6541 Créances admises en non valeur ;
  - **à l'unanimité :**
    - \* approuve le recours à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou saisonnier, et le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles et autorise les recrutements pour l'année 2022 ;
  - **à l'unanimité :**
    - \* approuve l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie et attribué au groupement SOFAXIS/CNP,
    - \* approuve la convention d'adhésion avec le Centre de gestion de la Savoie ;
  - **à l'unanimité :**
    - \* approuve l'adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Centre de gestion de la Savoie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027,
    - \* accorde sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, aux agents de droit public et de droit privé en activité pour financer la couverture du risque « Prévoyance ». Pour ce risque, la participation financière de la Collectivité sera accordée exclusivement aux cotisations résultant de la convention de participation conclue entre le CDG73 et le groupement SIACI Saint-Honoré et IPSEC,
    - \* décide de fixer, pour le risque « Prévoyance » le montant unitaire de participation de huit euros par agent et par mois. La participation sera versée directement à l'agent ;
  - **à l'unanimité :**
    - \* approuve la modification du temps de travail du poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 15/20<sup>ème</sup> en un poste à temps complet 20/20<sup>ème</sup> pour assurer la responsabilité de l'École de musique,
    - \* décide de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 6h10/20<sup>ème</sup> (soit 6,17h/20<sup>ème</sup>) pour enseigner le piano au sein de l'École de Musique,
    - \* modifie en conséquence le tableau des emplois.
- \* SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILLAUD, ADJOINT :**
- **à l'unanimité :**
    - \* approuve le projet de convention de servitudes Ville / ENEDIS relatif aux travaux de passage de canalisations sur les parcelles communales AC n°826 et 1112, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.
- \* SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**
- **à l'unanimité :**
    - \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés ;
  - **à l'unanimité :**
    - \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'isolation des habitations et l'acquisition d'un broyeur de végétaux et leur accorde les montants proposés.
- \* SUR PROPOSITION DE ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**
- **à l'unanimité :**
    - \* valide le tableau récapitulatif des aides aux agriculteurs pour le recours aux bonnes pratiques agricoles et accorde au GAEC des Saules une subvention de 900 €.

Fait à La Motte-Servolex,  
le 10 novembre 2021

